



DIMENSION MAXIMALE :
50CM DE LONG

- PIERRES NATURELLES : CALCAIRE, GRANIT, GRÈS...
- BÉTON
- ENROBÉS
- CARRELAGE, CÉRAMIQUE
- TUILES

INTERDIT

- Amiante
- Brique plâtrée
- Terres ou déblais excavés
- Laines minérales



MA 2^e VIE
• Le béton est incorporé dans la fabrication de nouveau béton
• Les briques, tuiles, ardoises, agglos, pierres peuvent servir de fond de forme, remblai



MÉTAUX



- ÉLÉMENTS DE CHARPENTE MÉTALLIQUE
- POUTRES IPN
- PLAQUES DE TÔLE
- BARDAGES MÉTALLIQUES
- FILS ÉLECTRIQUES
- CONDUITS
- TUBES FLEXIBLES

INTERDIT

- Radiateurs électriques
- Bouteilles de gaz
- Emballages, bidons, fûts vides (DDS)



MA 2^e VIE
• Les métaux repartent en fonderie pour redevenir de nouveaux produits



- POUTRES
- SOLIVES, MADRIERS
- BASTAINGS, CHEVRONS
- POTEAUX DE CHARPENTE
- OSSATURES BOIS
- PLANCHERS, LAMES DE PARQUET
- PANNEAUX BOIS POUR CLOISON (OSB, MEDIUM)

INTERDIT

- Meubles et éléments d'ameublement
- Traverses de chemins de fer
- Poteaux EDF
- Palettes, bois de coffrage, bois d'emballage, cagettes
- Déchets verts



MA 2^e VIE
• Recyclage en fabrication de panneaux de particules,
• Valorisation énergétique



BOIS



- PLAQUES OU CARREAUX DE PLÂTRE AVEC ISOLANT (LAINE DE VERRE, POLYSTYRÈNE, LAINE DE ROCHE, MOUSSE POLYURÉTHANE...)
- PRODUITS MOULÉS EN PLÂTRE, CLOISONS ALVÉOLAIRES, DALLES DE PLAFOND EN PLÂTRE

PEUT COMPORTER

- Des déchets à base de plâtre revêtu de toile de verre, voile de verre ou à base de fibre de verre, pare-vapeur, revêtement vinyle, tissu, faïence

CONDITIONS

- Doit être propre (non souillé) et sec
- Doit être exempt de béton cellulaire, brique plâtrée, déchets dangereux, Fermacell

MA 2^e VIE
• Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini



PLÂTRES COMPLEXES



- CARREAUX DE PLÂTRE SANS ISOLANT OU REVÊTEMENT MURAL
- PLAQUES DE PLÂTRE SANS ISOLANT OU REVÊTEMENT MURAL
- DALLES DE PLAFOND EN PLÂTRE SANS ISOLANT

INTERDIT

- Déchets inertes de tout type comprenant du béton cellulaire
- Sacs et seaux d'enduits
- Colles à base de plâtre (emballage)



MA 2^e VIE
• Le gypse est séparé des indésirables pour fabriquer de nouvelles plaques. Comme la bouteille en verre, le plâtre se recycle à l'infini



PLÂTRES



- PROFILÉS, ENCADREMENTS
- LAMBRIS ET BARDAGES
- CANALISATIONS ET RACCORDS D'ARRIVÉE / ÉVACUATION
- CUVES ET RÉSERVOIRS
- REVÊTEMENTS DE SOLS PVC
- LINERS DE PISCINE

INTERDIT

- Produits du bâtiment en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminé à haute pression (HPL)
- Isolants en Polyuréthane (PU) ou Polystyrène expansé (PSE)



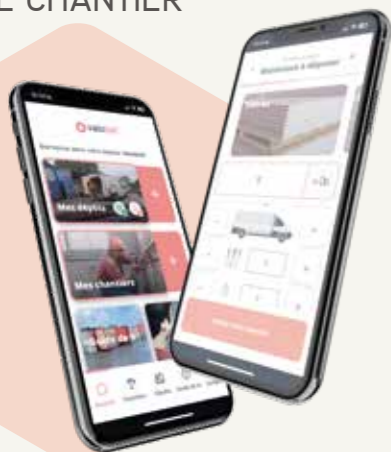
MA 2^e VIE
• Après tri (mécanique ou optique), ces plastiques sont intégrés dans la fabrication de nouveaux objets



PLASTIQUES RIGIDES ET PVC

INERTES

VALODÉPÔT L'APPLICATION INDISPENSABLE POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS DE CHANTIER



POUR TROUVER VOTRE POINT DE COLLECTE EN TOUTE SIMPLICITÉ TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

VALODÉPÔT



LAINES DE VERRE



LAINES DE VERRE

- LAINES DE VERRE EN PANNEAU, EN ROULEAU, À SOUFFLER AVEC SURFAÇAGE (VOILE POLYESTER, KRAFT / BITUME)
- LAINES DE VERRE ANCIENNE
- LAINES DE VERRE NOIRE SÈCHE OU PEU HUMIDE
- DALLES DE PLAFOND EN LAINES DE VERRE AVEC SURFAÇAGE

INTERDIT

- Laines de roche
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laines de verre mouillée

MA 2^E VIE

- La laine de verre est préparée sous forme de calcin pour redevenir de la laine de verre



LAINES DE ROCHE



LAINES DE ROCHE

- LAINES DE ROCHE EN PANNEAU, EN ROULEAU, AVEC SURFAÇAGE (VOILE POLYESTER, KRAFT / BITUME)
- LAINES DE ROCHE ANCIENNE SÈCHE OU PEU HUMIDE
- DALLES DE PLAFOND EN LAINES DE ROCHE AVEC SURFAÇAGE

INTERDIT

- Laines de verre
- Métaux (feuille d'aluminium)
- Céramique, bois
- Laines de roche mouillée

MA 2^E VIE

- La laine de roche est recyclée en nouveaux panneaux et rouleaux de laine de roche



MENUISERIES VITRÉES



MENUISERIES VITRÉES

- MENUISERIES VITRÉES BOIS
- MENUISERIES VITRÉES PVC
- MENUISERIES VITRÉES ALUMINIUM

INTERDIT

- Menuiseries contenant de l'amiante
- Menuiseries bois avec de la peinture au plomb
- Menuiseries vitrées dont le verre est cassé

MA 2^E VIE

- Bois : panneaux de particules ou valorisation énergétique
- Métal : fonderies
- PVC : nouveaux montants profilés
- Verre : nouvelles vitres



AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES



AUTRES DÉCHETS COMBUSTIBLES

- MOQUETTES
- SOLS TEXTILES
- MEMBRANES BITUMINEUSES*
- PU-CHUTE DE POSE
- PANNEAUX ISOLANTS EN PSE

PU : POLYURÉTHANE

PSE : POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

*Selon critère de collecte du point de reprise

INTERDIT

- Lames de terrasse (ou autres produits du bâtiment) en composite
- Planchers techniques et bardages extérieurs en laminé à haute pression (HPL)

MA 2^E VIE

- Après tri (mécanique ou optique), ces matériaux sont préparés pour devenir du combustible pour servir d'alternative aux combustibles fossiles



Guide de tri des déchets PMCB



CONTACTEZ-NOUS

☎ 01 80 83 60 70 ✉ contact@valobat.fr



www.valobat.fr